Association GROINGROIN

Les Durandières
72140 NEUVILETTE en CHARNIE

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ALBRIZIO GIOACCHINO
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
5, rue Primatice
75013 PARIS

Tél. 06 76 79 70 83
Courriel : ga@albrizio-associes.fr

Association GROINGROIN

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs, les membres de l'assemblée générale de l'association GROINGROIN.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GROINGROIN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- **Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public**

Dans le cadre de mes appréciations des principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites en annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables depuis le 1er janvier 2020 et ont été correctement appliquées sur cet exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres de l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris , le 26 octobre 2026
Le Commissaire aux Comptes

Gioacchino ALBRIZIO



ASSOCIATION GROINGROIN

LES DURANDIERES

72140 NEUVILETTE en CHARNIE

Bilan et Resultat

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	19 691	18 465	1 225	0,15	6 138	0,71
Immobilisations corporelles						
. Terrains	207 542	107 766	99 776	11,98	115 136	13,25
. Constructions	307 675	83 462	224 214	26,93	242 588	27,92
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	94 991	80 481	14 510	1,74	23 515	2,71
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes	2 258		2 258	0,27		
Immobilisations financières						
. Participations	153		153	0,02	153	0,02
. Autres immobilisations financières	1 100		1 100	0,13	500	0,06
TOTAL (II)	***633 410***	***290 174***	***343 236***	41,23	***388 029***	44,65
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	15 026		15 026	1,80	8 389	0,97
Créances						
. Autres créances	13 401		13 401	1,61	14 084	1,62
. Charges constatées d'avance					7 467	0,86
Disponibilités	460 911		460 911	55,36	451 005	51,90
TOTAL (III)	***489 339***		***489 339***	58,77	***480 944***	55,35
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	***1 122 749***	***290 174***	***832 575***	100,00	***868 973***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	591 075	70,99	489 669	56,35
Excédent ou déficit de l'exercice	3 799	0,46	101 405	11,67
Situation nette (sous total)	594 873	71,45	591 075	68,02
Subventions d'investissement	40 404	4,85	53 310	6,13
TOTAL (I)	***635 277***	76,30	***644 384***	74,15
FONDS REPORTES ET DEDIES				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 586	12,92	125 253	14,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 709	3,69	21 830	2,51
Dettes fiscales et sociales	17 330	2,08	29 663	3,41
Autres dettes	41 673	5,01	47 842	5,51
TOTAL (IV)	***197 298***	23,70	***224 589***	25,85
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**832 575**	100,00	***868 973***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	1 300	0,22	1 380	0,21	-80	-5,79
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	38 474	6,63	35 369	5,31	3 105	8,78
- Ventes de prestations de services	13 384	2,31	6 100	0,92	7 284	119,41
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	12 906	2,22			12 906	N/S
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	450 285	77,57	477 493	71,70	-27 208	-5,69
- Mécénats	36 113	6,22	52 082	7,82	-15 969	-30,65
- Legs, donations et assurances-vie			12 582	1,89	-12 582	-100,00
- Contributions financières	25 774	4,44	58 622	8,80	-32 848	-56,02
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions			6 048	0,91	-6 048	-100,00
Autres produits	73	0,01			73	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	***578 308***	99,63	***649 675***	97,56	***-71 367***	-10,98
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	23 655	4,08	11 631	1,75	12 024	103,38
Variations stocks	-3 644	-0,62	158	0,02	-3 802	N/S
Autres achats et charges externes	291 422	50,20	275 912	41,43	15 510	5,62
Impôts, taxes et versements assimilés	4 404	0,76	570	0,09	3 834	672,63
Salaires et traitements	165 097	28,44	179 241	26,92	-14 144	-7,88
Cotisations sociales	24 021	4,14	23 285	3,50	736	3,16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	66 829	11,51	68 487	10,28	-1 658	-2,41
Autres charges	2 364	0,41	2 387	0,36	-23	-0,95
Total des charges d'exploitation (II)	***574 146***	98,91	***561 672***	84,35	***12 474***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***4 162***	0,72	***88 003***	13,22	***-83 841***	-95,26
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	2 172	0,37	3 334	0,50	-1 162	-34,84
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (III)	***2 172***	0,37	***3 334***	0,50	***-1 162***	-34,84
CHARGES FINANCIERES:						
Intérêts et charges assimilées	2 535	0,44	2 838	0,43	-303	-10,67
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des charges financières (IV)	***2 535***	0,44	***2 838***	0,43	***-303***	-10,67
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***-363***	-0,05	***496***	0,07	***-859***	-173,18
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***3 799***	0,65	***88 499***	13,29	***-84 700***	-95,70
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			***12 906***	1,94	***-12 906***	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			***12 906***	1,94	***-12 906***	-100,00
Total des produits (I + III + V)	580 480	100,00	665 915	100,00	-85 435	-12,82
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	576 682	99,35	564 510	84,77	12 172	2,16
EXCEDENT OU DEFICIT	***3 799***	0,65	***101 405***	15,23	***-97 606***	-96,24

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dons en nature	6 000
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL	***6 000***
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	6 000
Personnel bénévole	
TOTAL	***6 000***

ASSOCIATION GroinGroin

ANNEXE

Aux comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en œuvre
- L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
- L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 832 575 €

Le résultat net comptable est un excédent de 3 799 € .

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 6 octobre 2026 .par les membres du conseil d'administration.

Présentation, évènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Présentation de l'association

GroinGroin est une association loi 1901 de défense des animaux, plus spécifiquement des animaux d'élevage, et en particulier des cochons dont elle est spécialiste. Elle œuvre pour l'avènement d'une société bienveillante à l'égard de tous les êtres sensibles. A travers son refuge situé dans la Sarthe, elle recueille des animaux utilisés dans la production alimentaire et sensibilise le grand public à la sensibilité des animaux.

Evénements significatifs de l'année 2025

Aucun élément significatif

Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas identifié d'évènements postérieurs à la clôture.

Principes, règles et méthodes comptables

Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ils sont également établis conformément aux dispositions spécifiques du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié notamment par le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 afin de tenir compte de la modernisation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.
Les informations présentées dans l'annexe sont celles qui présentent un caractère significatif. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

L'association étant soumise aux dispositions relatives à l'appel à la générosité du public, les comptes annuels comprennent également, dans l'annexe, le compte de résultat par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), établis conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Changement de méthode comptable et de présentation

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.
Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.	
Nature des biens immobilisés	**Durée**
Logiciels	*4 ans*
Terrains	*Non amortiss.*
Agencements et aménagements de terrains	*de 5 à 10 ans*
bâtiments	*20 ans*
Agencements et aménagements de bâtiments	*de 3 à 10 ans*
Matériels	*de 3 à 6 ans*
Matériel de transport	*de 3 à 5 ans*
Matériel de bureau et informatique	*3 ans*
Mobilier	*de 4 à 6 ans*

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition.
La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires

Les contributions volontaires considérées comme significatives font l'objet d'une information dans l'annexe et dans le compte de résultat.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 691 €			19 691 €
Immobilisations corporelles	592 248 €	21 435 €	1 216 €	612 467 €
Immobilisations financières	653 €	600 €		1 253 €
TOTAL	**612 592 €**	**22 035 €**	**1 216 €**	**633 411 €**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmen-tation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	13 553 €	4 912 €		18 465 €
TOTAL I	**13 553 €**	**4 912 €**		**18 465 €**
Agencements et aménagements de terrains	78 205 €	29 560 €		107 765 €
Constructions				
sur sol propre	16 878 €	7 750 €		24 628 €
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	43 233 €	15 601 €		58 834 €
Matériel	45 215 €	4 365 €		49 580 €
Autres immobilisations corporelles				
Matériel de transport	22 570 €	2 400 €		24 970 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 908 €	2 239 €	1 216 €	5 931 €
TOTAL II	**211 009 €**	**61 915 €**		**271 708 €**
TOTAL GENERAL (I+II)	**224 562 €**	**66 827 €**		**290 173 €**

Stock

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	3 746 €	3 644 €		7 390 €
Médicaments	1 783 €	1 710 €		3 493 €
Aliments animaux	2 859 €	1 284 €		4 143 €
TOTAL	**8 388 €**	**6 638 €**		**15 026 €**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 153 €		1 153 €
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	13 401 €	13 401 €	
Charges constatées d'avance	- €	- €	
TOTAL	**14 554 €**	**13 401 €**	**1 153 €**

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	12 782 €
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	
TOTAL	**12 782 €**

Notes sur le bilan passif

Fonds associatifs

Variation des fonds propres (article 432-22 du règlement ANC n°2018-06)

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
Postes	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Écart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	489 669 €	101 406 €	27 361 €					591 075 €
Excédent ou déficit de l'exercice	101 405 €			3 799 €	-27 312 €			3 799 €
SITUATION NETTE	**591 074 €**	**101 406 €**	**27 361 €**					**594 874 €**
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement	53 310 €			- €		12 906 €		40 404 €
Provisions réglementées								
TOTAL	**644 384 €**	**101 406 €**	**27 361 €**	**3 799 €**	**-27 312 €**	**12 906 €**	**- €**	**635 278 €**

Analyse des fonds dédiés

Information relative aux fonds dédiés (article 431-6 du règlement ANC n°2018-06)

Nature des fonds	À l'ouverture	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
		Montant global	dont remboursements		Montant global	dont projets sans dépense depuis 2 ans
TOTAL	**NEANT**				NEANT	

Subvention d'investissement

Subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Direc. Région. Aliment. Agricul. et Forêt Pays Loire	Soutien aux animaux	77 434 €	- €	- €	77 434 €
TOTAL		**77 434 €**	**- €**	**- €**	**77 434 €**

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Direc. Région. Aliment. Agricul. et Foret Pays Loire	Soutien aux animaux	24 125 €	12 906 €		37 031 €
TOTAL		**24 125 €**	**12 906 €**	**- €**	**37 031 €**

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	107 586 €	14 049 €	45 715 €	47 822 €
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	30 709 €	30 709 €		
Dettes fiscales et sociales	17 330 €	17 330 €		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	41 673 €	14 000 €	13 998 €	13 675 €
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**197 298 €**	**76 088 €**	**59 713 €**	**61 497 €**

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs	7 801 €
Dettes fiscales et sociales	13 540 €
Autres dettes	
TOTAL	**21 341 €**

Autres informations

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
TOTAL	**Néant**	**Néant**

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	0	0
Non cadres	8	0
TOTAL	**7.36**	**0**

Le personnel équivalent temps plein est de 7.36 salariés

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 165 Euros TTC.

Nature et évaluation des contributions volontaires

Il 'y a eu durant l'exercice de 6 000 € contributions volontaires en nature
Les heures de bénévolat n'ont pas été évaluées faute d'outils pertinents.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des ressources provenant de la générosité du public

Les dons constituent la principale ressource de l'association, ce qui lui confère un caractère de produits d'exploitation et non un caractère exceptionnel.
Les dons reçus par chèques datés de 2025 et reçus en janvier 2026 sont rattachés aux recettes de l'exercice 2025. Parallèlement, les reçus fiscaux sont remis aux donateurs au titre de l'année 2025.

Les dons reçus par GroinGroin sur l'exercice s'élèvent à 489 870 € et se décomposent ainsi :

	2024	2025
Dons manuels	530 955 €	487 698 €
Legs, donation et assurance vie	12 582 €	0 €
Autres produits liés à la générosité du public	3 334 €	2 172 €
TOTAL	**546 871 €**	**489 870 €**

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles : dons à des associations	
Charges exceptionnelles diverses	
Résultat exceptionnel	

Compte de résultat par origine et destination (CROD) et le compte d'emploi des ressources (CER)

A - Généralités

Avec la mise en œuvre du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié, le rapport financier comprend :

- Un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) qui synthétise l'ensemble des produits et charges de l'association,
- Un compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vient préciser l'utilisation de la générosité du public (laquelle inclut dorénavant les dons et legs des particuliers mais aussi le mécénat d'entreprise) que le CROD a isolé dans la colonne "Dont Générosité du Public" du tableau des emplois et ressources de l'année.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources ont été établis en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :

- Pour le compte de résultat par origine et destination :
  - Une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources (colonne 1) de l'exercice
  - L'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public (colonne 2) conformément aux modalités validées par le Conseil d'Administration de GroinGroin
- Pour le compte d'emploi des ressources : ces mêmes informations en ne prenant en compte que la générosité du public et en faisant un état du solde de générosité au passif de l'association

Les charges ou emplois sont ventilés, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement. Les ventilations entre rubriques ont été validées par le Conseil d'Administration.

Répartition des salaires : Le salaire de la responsable administrative et opérationnelle est affecté à 40 % aux soins et au suivi des animaux, à 40 % à la sensibilisation et à 20 % au fonctionnement. Celui de la coordinatrice des soins est intégralement affecté aux soins et au suivi. Celui de la responsable de la comptabilité et des parrainages est réparti à parts égales entre fonctionnement et recherche de fonds. Les salaires de chargée de sensibilisation et de la communication digitale sont affectés à la sensibilisation ; ceux des soigneurs et soigneuses aux soins et au suivi.

B - Le compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD, le compte de résultat par origine et destination est établi conformément à l'article 432-2 du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

LES PRODUITS

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	**489 870 €**	**489 870 €**	**546 871 €**	**546 871 €**
Cotisations sans contrepartie	*1 300 €*	*1 300 €*	*1 380 €*	*1 380 €*
Dons, legs et mécénat	*486 398 €*	*486 398 €*	*542 157 €*	*542 157 €*
Dons manuels	*450 285 €*	*450 285 €*	*477 493 €*	*477 493 €*
Legs, donations et assurance vie	*- €*	*0 €*	*12 582 €*	*12 582 €*
Mécénat	*36 113 €*	*36 113 €*	*52 082 €*	*52 082 €*
Autres produits liés à la générosité du public	*2 172 €*	*2 172 €*	*3 334 €*	*3 334 €*
2. Produits non liés à la générosité du public	**77 704 €**	**0 €**	**106 138 €**	**0 €**
Cotisations avec contrepartie				
Parrainages entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	*25 774 €*		*58 622 €*	
Autres produits non liés à la générosité du public	*51 930 €*		*47 516 €*	
3. Subventions et autres concours du public	*12 906 €*		*12 906 €*	
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	**580 480 €**	**489 870 €**	**665 915 €**	**546 871 €**

1. Produits liés à la générosité du public

Ces produits correspondent à l'ensemble des dons des particuliers et des entreprises (Mécénat)

Les dons collectés auprès du public représentent 84 % des ressources de l'association, soit 486 K€.

1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations correspondent aux frais d'adhésion à l'association. Elles représentent 1 300 euros en 2025.

1.2 Dons, legs et Mécénat.

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, cette rubrique inclut également les dons d'entreprises non contractualisés.
Les entreprises ayant apporté un soutien supérieur à 1 000 € sont : Axaclimate, Kardynal, la Société d'expertise comptable Albrizio et Associés, Parolerie, Veepee, Ridgewel et Crédit Agricole Payment Services.

1.3 Les autres produits liés à la générosité du public.

Les autres produits liés à la générosité du public proviennent des produits financiers sur des placements sans risque.

2. Produits non liés à la générosité du public

2.1 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie s'élèvent à 25 774 € :
Les associations, fondations et fonds ayant apporté un soutien financier supérieur à 1 000 € en 2025 sont : le Fonds de dotation Demain sur Terre, le Fonds de dotation L214 pour la défense des animaux, 1 % for the Planet France, la Fondation Teaming, Lush France et la Fondation LAE – Les Amis d'Elsa.et le Fonds Veepee.

2.2. Les autres produits non liés à la générosité du public

Il s'agit principalement des pensions d'animaux, des visites virtuelles, de la vente de nourriture pour animaux, de harnais et d'autres articles vendus via la boutique en ligne ou lors des manifestations organisées par l'association. S'ajoutent les recettes de buvette lors des journées portes ouvertes, les frais d'expédition facturés et les autres produits de gestion courante.
Ces produits représentent environ 52 K€, soit 9 % des ressources de l'exercice.

3. Subventions et autres concours publics

Aucune subvention n'a été perçue. Le montant de 12 906 € correspond à l'étalement de la subvention sur la durée d'amortissement des investissements financés.

4. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

En 2025 il n'y a pas de fonds dédiés

LES CHARGES

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N -1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	**450 353 €**	**450 353 €**	**519 510 €**	**519 510 €**
Réalisées en France	*450 353 €*	*450 353 €*	*519 510 €*	*519 510 €*
Actions réalisées par l'organisme	*450 353 €*	*450 353 €*	*519 510 €*	*519 510 €*
Versements à d'autres organismes				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	**10 600 €**	**0 €**	**9 000 €**	**0 €**
Frais d'appel à la générosité du public	*10 600 €*		*9 000 €*	
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	**48 900 €**		**36 000 €**	
4. Dotation aux amortissements et dépréciations	**66 829 €**	**66 829 €**		
5. Impôt sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	**576 682 €**	**517 182 €**	**564 510 €**	**519 510 €**

EXCEDENT OU DEFICIT	**3 798 €**	**-27 312 €**	**101 405 €**	**27 361 €**

Le refuge GroinGroin sauve et accueille des animaux habituellement exploités, maltraités dans les élevages et dans les abattoirs.
Les animaux du refuge vivent en liberté dans des prés qu'ils partagent avec leurs congénères.

1 - Missions sociales

Les principales missions sociales de GroinGroin sont :

- Sauver et recueillir des animaux

Le refuge GroinGroin sauve et recueille des animaux qui sont habituellement exploités, maltraités dans les élevages et dans les abattoirs, mais aussi détenus dans des conditions difficiles chez des particuliers.

- Sensibiliser le grand public

Le refuge GroinGroin communique sur l'intelligence, la sensibilité, l'individualité des animaux non humains qu'elle sauve et héberge. A travers leurs portraits, elle permet au grand public de se questionner sur la légitimité à exploiter et tuer les animaux sans aucune nécessité. La spécificité du

refuge est de permettre aux personnes de rencontrer, souvent pour la première fois, des animaux dits de ferme.

- Participer au placement de cochons abandonnés

L'association met en relation les personnes qui se séparent de leur cochon ou animal de ferme avec celles qui souhaitent adopter via une sélection rigoureuse des adoptants.

2 - Frais de recherche de fonds

GroinGroin a consacré 1,84 % de ses dépenses de l'année 2025 (soit 10,6 K€) à l'activité dite de « recherche de fonds », et plus particulièrement aux frais d'appel à la générosité du public. Il s'agit essentiellement de 50 % du coût salarial de la responsable de la comptabilité et des parrainages (9,8 K€), des frais PayPal sur les dons reçus (0,7 K€) et d'une quote-part des frais d'affranchissement (0,1 K€).

3 - Frais de fonctionnement

Il s'agit des frais de structure. On retrouve, pour les plus significatifs : 18,1 K€ d'outils informatiques et logiciels, 7,8 K€ d'honoraires de commissariat aux comptes et d'avocats, 15,1 K€ de frais de personnel correspondant à 50 % du coût salarial de la responsable de la comptabilité et des parrainages et à 20 % de celui de la responsable administrative et opérationnelle, 3,2 K€ de frais administratifs, 1,2 K€ de frais bancaires, 0,8 K€ de téléphone et internet, 1 K€ de frais de déplacement et 1,7 K€ d'assurances non affectables aux missions sociales de l'association.
Ces frais de fonctionnement représentent au total 8,48 % des charges de l'année 2025, soit 48,9 K€. Les frais bancaires sont présentés après déduction des 698 € de frais PayPal affectés à la recherche de fonds.

4 – Report en fonds dédiés de l'exercice

Il n'existe pas de fonds dédiés.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N -1	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	**6 000 €**	**6 000 €**	**0 €**	**0 €**
Bénévolat				
Prestations en nature	*6 000 €*	*6 000 €*		
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**6 000 €**	**6 000 €**	**0 €**	**0 €**
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	**6 000 €**	**6 000 €**	**0 €**	**0 €**
Réalisées en France	*6 000 €*	*6 000 €*		
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL	**6 000 €**	**6 000 €**	**0 €**	**0 €**
EXCEDENT OU DEFICIT	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**

GroinGroin ne valorise pas les nombreuses heures consacrées par ses membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association, faute d'outils comptables pertinents comme des relevés de temps passés.

C - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources est une extrapolation, dans le but d'en donner une image plus précise, des informations mentionnées dans la colonne "dont Générosité du public" du CROD, lesquelles ont été définies en adéquation avec la méthode d'utilisation des ressources décrites ci-dessus.

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Ressources liées à la générosité du public		
Cotisations sans contrepartie	*1 300 €*	*1 380 €*
Dons, legs et mécénat	*486 398 €*	*542 157 €*
Dons manuels	*450 285 €*	*477 493 €*
Legs, donations et assurance vie	*- €*	*12 582 €*
Mécénat	*36 113 €*	*52 082 €*
Autres ressources liées à la générosité du public	*2 172 €*	*3 334 €*
TOTAL DES RESSOURCES	**489 870 €**	**546 871 €**
Reprise sur provisions et dépréciations		
Utilisation des fonds dédiés antérieurs		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**489 870 €**	**546 871 €**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales		
Réalisées en France	450 353 €	451 023 €
Actions réalisées par l'organisme	*450 353 €*	*451 023 €*
Versements à d'autres organismes		
Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à d'autres organismes		
2. Frais de recherche de fonds		
Frais d'appel à la générosité du public		
Frais de recherche d'autres ressources		
3. Frais de Fonctionnement		
TOTAL DES EMPLOIS	**576 896 €**	**451 023 €**
Dotations aux provisions et dépréciations	*66 829 €*	*68 457 €*
Report en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**-27 312 €**	**27 361 €**
TOTAL	**489 870 €**	**546 871 €**

SOLDE

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	150 772 €	123 411 €
Excédent ou insuffisance de la générosité du public	- 27 312 €	27 361 €
Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	**123 460 €**	**150 772 €**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	6 000 €	0 €
Réalisées en France	*6 000 €*	
Réalisées à l'étranger		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3. Contributions volontaires au fonctionnement		
TOTAL	**6 000 €**	**0 €**

FONDS DEDIES

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	NEANT	NEANT
Utilisation		
Report		
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	NEANT	NEANT

ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)

(Règlement ANC 2018-06 art. 434-4)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Etat Belgique	6 846.00
Etat Suisse	5 744.33
Etat USA	893.92
Etat Luxembourg	1 255.00
Etat Pays Bas	340.00
Etat Royaume Uni	30.00
Etat Espagne	2 505.00
Etat Irlande	9.00
Etat Canada	328.00
Etat Mexique	108.00
Etat Allemagne	331.00
Etat Italie	46.00
Etat Andorre	220.00
Etat Portugal	48.00
Etat Brésil	14.00
Etat Australie	30.00
Etat Danemark	10.00
Etat Liechtenstein	17.00
Etat Monaco	200.00
Etat Slovénie	10.00
Etat Suède	120.00